

Profs manquants, sur-effectif... Dans ce collège près de Rouen, une rentrée mouvementée



Les représentants syndicaux du collège Francis Yard de Buchy dénoncent un manque de moyens Archives PN

Les représentants syndicaux du collège Francis-Yard de Buchy dénoncent des problèmes d'effectifs dans leur établissement qui en perturbent le bon fonctionnement.

Enseignant en histoire-géographie depuis une vingtaine d'années, Jérôme Marquette n'avait « jamais vu ça ». La rentrée au collège Francis-Yard de Buchy a été selon lui mouvementée. En cause quatre postes d'enseignants non pourvus (histoire-géo, musique SVT et mathématiques). Mais aussi, un ascenseur en panne depuis des mois qui a obligé à repenser l'organisation des cours dans les salles pour ne pas pénaliser les personnes handicapées.



Plusieurs dysfonctionnements

Depuis, la situation s'est un peu améliorée. Un professeur de mathématiques est arrivé en provenance d'une autre académie, un de musique est là pour trois semaines et un autre en histoire-géo a intégré le collège. Mais selon Jérôme Marquette, représentant syndical au SNES-FSU, « ce sont grâce aux contacts pris par l'établissement que l'on a trouvé ces enseignants, et non grâce à l'inspection académique ». L'ascenseur a lui aussi été réparé. Toujours grâce au chef de l'établissement. « Il s'est rendu directement chez OTIS (maintenance des ascenseurs) et a obtenu gain de cause. »

Mais le représentant syndical souligne d'autres dysfonctionnements. « Le collège accueille cette année 663 élèves (661 répartis en 24 divisions avec une moyenne d'élèves par classe inférieure au seuil académique fixé pour un établissement hors éducation prioritaire, précise l'Académie de Normandie). C'est un nombre jamais atteint jusqu'à présent. Nous n'avons qu'une CPE et il y a une surveillante en moins. »

Selon Jérôme Marquette, la situation de son collège reflète au niveau national « un vivier de recrutement complètement à sec ».

«Pas de difficultés de recrutement»

Sollicitée, l'Académie de Normandie affirme qu'elle « ne rencontre pas de difficultés importantes en matière de recrutement d'enseignants, ce qui lui permet de pallier les absences survenues depuis la rentrée. Cependant, certains établissements peuvent ponctuellement faire face à des besoins spécifiques, notamment en raison du faible nombre d'heures à couvrir, comme c'est le cas dans cet établissement. Ces situations sont suivies de près par les services du rectorat, pleinement mobilisés pour y remédier rapidement ».

Elle ajoute que le collège Francis Yard dispose de 6 ETP (équivalents temps plein) d'assistants d'éducation (AED), conformément à la dotation prévue par le barème académique des AED. « Nous les avons sollicités pour obtenir des moyens supplémentaires, indique le représentant syndical. On ne va pas passer un mois de plus avec des problèmes pareils. »